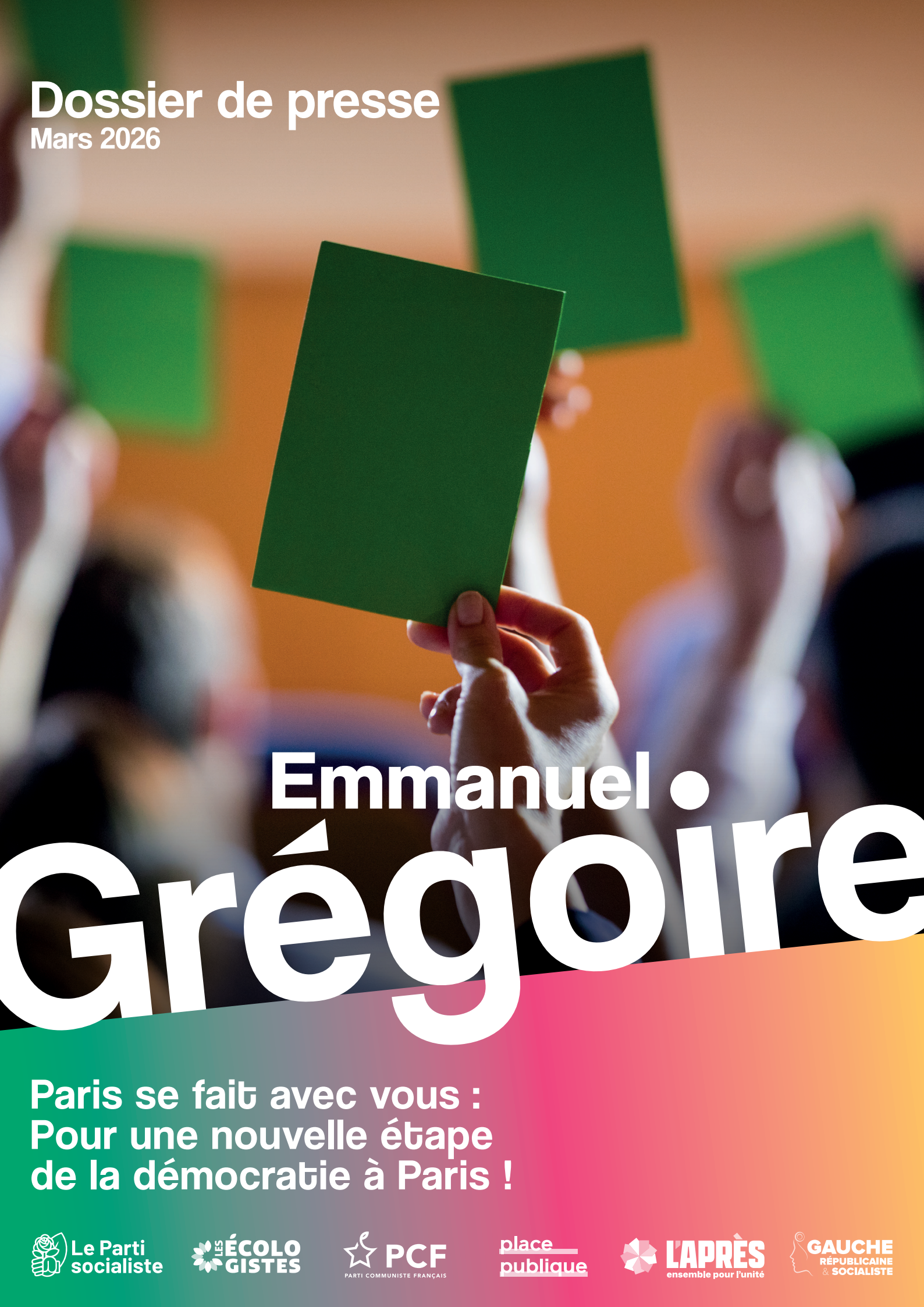


Dossier de presse
Mars 2026



Emmanuel • Grégoire

**Paris se fait avec vous :
Pour une nouvelle étape
de la démocratie à Paris !**



Emmanuel Grégoire

Candidat à la mairie de Paris

« La démocratie ne peut plus se résumer à un bulletin de vote déposé tous les six ans. Elle doit être le moteur vivant de notre ville, un dialogue permanent qui s'écrit chaque jour avec les Parisiennes et les Parisiens.

Aujourd'hui, nous traversons une crise profonde : repli sur l'espace privé, abstention record et le sentiment d'une pratique du pouvoir toujours plus verticale. Les atteintes à la probité de ces dernières années ont contribué à abîmer le lien entre les citoyennes, les citoyens et leurs élus.

À Paris, la réforme du scrutin dite "PLM" risque d'accentuer cette crise dans un contexte où la participation aux élections est plus basse en moyenne que dans le reste du pays.

Face à cette situation, nous faisons un choix radicalement différent : celui de l'ouverture, de la transparence et de la confiance retrouvée.

Ces dernières années, beaucoup a été fait : la création d'une assemblée citoyenne de Paris, un budget participatif qui a maintenu son ambition, des votations citoyennes et le renforcement du dispositif des volontaires de Paris alliant engagement citoyen et participation active à la démocratie participative.

Nous devons aller encore plus loin. Je l'ai dit et je l'assume : je serai le maire de l'hyper-proximité. Cela exige une nouvelle méthode de travail qui ne vient pas d'en haut, mais qui s'enracine au plus près de vous. C'est une approche qui repose sur l'écoute de celles et ceux que nous servons et la proximité du terrain.

Faire vivre la démocratie à Paris, se vit au quotidien, dans chaque rue, chaque quartier, chaque mairie d'arrondissement. Elle ne craint ni la contradiction ni la complexité : elle les accueille pour mieux construire, ensemble, une ville qui nous ressemble et nous rassemble.

« Paris est à vous » n'est pas qu'un slogan, c'est notre méthode. En nous appuyant sur une participation renforcée des citoyennes et des citoyens de Paris, nous ferons de Paris une démocratie continue, une démocratie fière, partagée et résolument humaine. »

Mes propositions pour un Paris participatif !

La démocratie participative complète la démocratie représentative. Elle a comme objectif de permettre aux citoyennes et aux citoyens de mieux contribuer à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques publiques.

Le baromètre 2025 du CEVIPOF démontre que la défiance politique atteint des sommets reflétant ainsi un malaise démocratique dans la société française. Hausse de la défiance à l'égard des élus, atteintes à la probité, lassitude à l'encontre du système démocratique global, avec la sensation que la politique ne répond plus aux problèmes du quotidien et qu'elle est déconnectée des citoyennes et citoyens.

A Paris, nous avons fait le choix d'associer les Parisiennes et les Parisiens à l'élaboration, la réalisation et l'évaluation de l'action municipale tout au long de la dernière mandature :

1. La création d'une assemblée citoyenne de Paris qui a su porter des projets importants sur la dernière mandature comme la lutte contre le sans-abrisme, l'élaboration d'un code de la rue ou encore le renforcement de la participation pour donner à toutes et tous les moyens de faire entendre sa voix, de s'engager et de contribuer. En trois éditions, ses 300 membres ont ainsi proposé deux délibérations qui ont été adoptées par le Conseil de Paris. C'est une expérience inédite à l'échelle française.
2. Un budget participatif qui a maintenu son ambition en finançant plus de projets locaux, avec une attention particulière pour les quartiers populaires. En 11 éditions, ce sont près de 850 millions d'euros, dont 324 millions d'euros dans les quartiers populaires, qui ont été fléchés pour le budget participatif.
3. Des votations citoyennes qui ont permis de tester de nouvelles pratiques démocratiques ;
4. Le renforcement du dispositif des volontaires de Paris alliant engagement citoyen et participation active à la démocratie participative. Près de 80 000 volontaires parisiens, dont 5000 ont été mobilisés pour les Jeux Olympiques et Paralympiques.

Nous faisons le choix d'approfondir et d'enrichir les dispositifs de démocratie participative pour aller encore plus loin lors de la prochaine mandature.

1. Renforcer la voix des citoyennes et citoyens sur les grands sujets

● Des votations citoyennes sur les mesures structurantes

Nous allons étendre le droit de vote pour ces votations à toutes les Parisiennes et à tous les Parisiens, quelle que soit leur nationalité, à partir de 16 ans.

Les votations porteront sur les priorités des Parisiennes et des Parisiens, à l'instar de la sécurité, du logement, de l'aménagement de l'espace public, des transformations de quartier, des gros investissements... Ces votations ne seront pas qu'une simple consultation mais une véritable codécision. Pour favoriser la mobilisation du plus grand nombre et atteindre au moins 10% de participation, les votations pourront porter sur plusieurs sujets en même temps. La première votation citoyenne aura lieu dès 2026.

● Des référendums d'initiative partagée

Faire participer les Parisiennes et les Parisiens c'est avant tout leur permettre de pouvoir mettre à l'agenda leurs propres préoccupations. Pour cela, nous leur donnerons la possibilité d'initier des votations locales. A partir d'un certain seuil de signatures, le Conseil de Paris sera tenu de débattre d'un sujet donné, et le cas échéant de donner suite à la proposition sous forme d'un référendum local.

Il s'agit de permettre à chacune et à chacun de proposer des questions ou des thématiques à soumettre à un référendum en passant par une étape délibérative préalable pour confronter les points de vue et élaborer collectivement la question référendaire.

● Une année pour débattre et décider : les conventions citoyennes

À Paris, la participation deviendra un service public continu. Chaque année, un thème sera choisi qui concerne les priorités de la vie quotidienne ou les inégalités. Une convention citoyenne réunira des Parisiennes et des Parisiens tirés au sort et des personnalités associées sur les domaines concernés.

Les conclusions de ces conventions pourront prendre différentes formes : débat et délibération au Conseil de Paris, votations citoyennes, etc.

Pour 2026, une convention citoyenne sera lancée dès avril sur un sujet essentiel : la protection de l'enfance et le périscolaire. Cette convention rassemblera des citoyens tirés au sort, appuyés par une gouvernance représentative des parties prenantes, avec des parents d'élèves, des membres de la communauté éducative, de l'Académie de Paris, des représentants des organisations syndicales, des experts.

Elle portera sur les sujets suivants :

- **La protection des enfants** pour mieux détecter les situations de violence, mais aussi lutter contre le harcèlement scolaire et aborder les enjeux de santé mentale des plus jeunes ;

- **Les rythmes scolaires et périscolaires**, pour améliorer le quotidien des enfants, des familles et des équipes encadrantes ;
- **La refonte des apprentissages périscolaires** pour consolider les fondamentaux et l'aide aux devoirs mais aussi la culture, le sport, l'apprentissage des langues et l'éducation à la citoyenneté.

Les conclusions de cette convention seront mises en application dès la rentrée 2026.

2. Une nouvelle méthode de gouvernance pour davantage de transparence

● Rétablissement des comptes-rendus annuels de mandat

Nous allons recréer et renouveler les comptes-rendus annuels de mandat, dans la même logique que ce qui avait été initié par Bertrand Delanoë. Écouter, expliquer, rendre des comptes : c'est la nouvelle méthode que nous souhaitons promouvoir. C'est ainsi que l'on construit la confiance avec les citoyennes et citoyens sur les projets qui les concernent, sur le long terme. Ces échanges se feront à l'échelle de Paris mais aussi des arrondissements et à l'échelle du quartier, en présence des maires d'arrondissement et des instances de démocratie participative concernées. Ils permettront de rendre compte de l'action municipale, de l'avancée des projets quartier par quartier, mais aussi de recueillir les priorités, les points de satisfaction et de vigilance des habitantes et habitants.

Une fois par an, un compte-rendu de mandat sera dédié spécifiquement aux questions scolaires, en présence des familles, du personnel éducatif et des élèves.

● Multiplication des échanges avec les élus parisiens :

Pour agir en transparence et suivre l'avancée des politiques publiques sectorielles, les adjoints et adjointes seront amenés à présenter leur feuille de route. Des temps pourraient être systématisés pour suivre l'avancée des politiques publiques avec les adjoints et avec le Maire.

En amont de chaque Conseil de Paris, nous mettrons également en place des rencontres avec les élus concernés par les sujets importants traités au Conseil de Paris suivant.

3. Renforcer la démocratie dans les arrondissements

Loin des tentatives de certains de recentralisation du pouvoir au niveau de la Mairie centrale, nous pensons que le rôle des maires d'arrondissement est fondamental pour organiser au mieux l'action publique locale, au plus près des besoins. Nous les conforterons en ce sens, en poursuivant le mouvement entamé ces dernières années pour accroître leurs prérogatives.

● Création d'assemblées citoyennes d'arrondissement avec tirage au sort

L'Assemblée citoyenne de Paris a proposé la création d'Assemblée citoyenne d'arrondissements en faisant valoir l'intérêt de ce type d'instances délibératives. Bien loin de se substituer aux instances existantes, elles viendront les compléter en se consacrant à des enjeux de long terme. L'objectif est de diversifier les modes d'engagement pour donner à chaque citoyenne et citoyen la capacité de participer à la vie démocratique de son arrondissement.

Nous veillerons à ce qu'il y ait une **représentation des résidentes et résidents extra-communautaires**. Ils seraient notamment chargés d'animer les campagnes pour le droit de vote et d'interpeller les élus sur leurs problématiques. Ces conseils pourraient être mis en place en intégrant notamment les délégués des foyers et les collectifs de sans-papiers. Cela a déjà été réalisé dans les 20ème et 18ème.

● Redonner un second souffle aux conseils de quartier

Grâce à leur ancrage local, les conseils de quartiers peuvent être les premières portes d'entrée dans l'engagement citoyen. Nous accompagnerons les mairies d'arrondissement qui sont responsables du fonctionnement de ces conseils pour leur redonner toute la place qu'ils méritent dans l'écosystème démocratique parisien. Nous faciliterons la participation du plus grand nombre en diversifiant les modes de recrutements pour assurer une plus grande représentativité des membres, avec notamment le recours au tirage au sort.

Nous allons créer **un droit d'interpellation et d'intervention** en conseil d'arrondissement, sous la forme de vœux ou de questions adressées aux exécutifs locaux, et nous favoriserons la consultation systématique sur tout projet concernant leur quartier.

- **Ouverture des conseils de sécurité et de prévention de la délinquance** d'arrondissement aux associations et collectifs, y compris ceux qui ont un travail de veille sur la lutte contre les discriminations en matière de police.
- **Renforcement de la démocratie participative dans les projets des bailleurs sociaux** : le logement est la priorité numéro un des habitants et habitantes. Nous allons multiplier les espaces d'échanges, sur le modèle des budgets participatifs, pendant lesquels les locataires participent à choisir les aménagements futurs.
- **Un conseil municipal de la jeunesse dans chaque arrondissement**, saisi des questions débattues au conseil d'arrondissement ou au conseil de Paris. Saisi des questions débattues au Conseil d'arrondissement ou au Conseil

de Paris, il permettra aux jeunes de participer directement à la vie citoyenne et aux décisions qui les concernent.

- **Création d'un laboratoire de conception des politiques publiques.** Ce laboratoire associera des usagers, des citoyens et des chercheurs pour faciliter la co-production des politiques municipales (refonte des parcours usagers dans les services sociaux, accès aux droits facilité, simplification des démarches pour les associations...)

Ses travaux seront organisés sous la forme de groupes de travail rassemblant des Parisiennes et Parisiens tirés au sort. A l'issue d'une phase de formation, puis de délibération, les membres seront notamment chargés d'établir un diagnostic d'une politique publique donnée et de formuler des recommandations d'évolution.

Le laboratoire pourra aussi être décliné à l'échelle des arrondissements, pour porter un regard spécifique sur les politiques publiques locales.

4. Développer la démocratie à l'échelle du Grand Paris

● Élire à terme un Maire du Grand Paris

Le Grand Paris est aujourd'hui un espace de vie partagé par plus de 10 millions d'habitantes et d'habitants, mais encore trop souvent privé d'une véritable démocratie à son échelle. Les décisions qui structurent le quotidien, à l'instar du logement, des transports, de l'énergie, y sont fragmentées. Les inégalités territoriales persistent entre les villes.

Pour y répondre, nous porterons l'idée, à terme, de l'élection démocratique d'un ou d'une maire du Grand Paris. Cette gouvernance renforcée permettra une action coordonnée et lisible.

● Co-construction des décisions

Paris, capitale et pôle d'activités, aura une attention particulière pour co-construire toutes les décisions pour le Grand Paris.

Nous aurons une attention toute particulière pour la mise en place d'une démocratie d'usage pour que celles et ceux qui viennent travailler, se divertir et participer à des activités sur le territoire parisien puissent peser dans les décisions. Nous intégrerons par exemple des Franciliennes et Franciliens tirés au sort au sein des instances de démocratie participative.

Pour un Paris qui se construit avec ses habitantes et ses habitants

La démocratie à Paris sera participative ou elle ne sera pas.

Il nous faut approfondir la manière dont nous construisons Paris demain : ensemble.

Nous mettrons en place une politique volontariste où l'implication active des habitantes et des habitants n'est plus une option, mais le cœur battant de chaque projet. En faisant confiance à l'expertise d'usage des Parisiens, en ouvrant les données et les processus de décision, nous restaurerons ce lien sacré entre les élus et les citoyennes et citoyens.

C'est au plus près du terrain, des habitantes et des habitants, que se fonde la pertinence et l'utilité de notre action. Nous ferons des arrondissements et des quartiers les échelons pertinents d'écoute et de co-construction, afin d'améliorer et d'adapter les politiques publiques au plus proche de vos besoins.

Mais notre ambition ne peut s'arrêter aux limites du périphérique. Nous devons engager une nouvelle étape démocratique à l'échelle du Grand Paris. Chaque jour, des millions de Grands Parisiennes et Parisiens font vivre notre capitale par leur travail, leurs études ou leur créativité. Leur vécu doit être intégré à nos réflexions, car la ville de demain se construit dans un dialogue constant avec son territoire.

Nous avons déjà accompli beaucoup ces dernières années. Fidèle à son histoire, Paris doit rester pionnière dans la mise en place de leviers puissants de participation des citoyennes et des citoyens. A nous de le démontrer.

Parce que Paris est à vous et se construit avec vous.

Élections municipales

15 et 22 mars 2026

Contact presse :
presse@emmanuelgregoire.fr

Adèle Nangéroni (06 73 48 50 58)
Mathilde Manso (06 37 85 00 02)

Emmanuel • Grégoire

L'union
de la gauche et des écologistes

